



COMMUNIQUÉ pour diffusion immédiate

Projet de fourniture de bacs à ordures

Sainte-Anne-des-Plaines, le 09 novembre 2011. — La Ville de Sainte-Anne-des-Plaines compte munir chaque propriété d'un bac à ordures sur roulettes pour l'automne 2012. Par conséquent, dès l'été, une campagne d'information sera tenue pour bien renseigner les citoyens. Pour l'instant, aucun détail n'est précisé considérant que les procédures ne sont finalisées. Il est donc inutile d'appeler maintenant l'Hôtel de Ville pour des renseignements détaillés à ce sujet. Chose certaine, les citoyens qui possèdent déjà un bac jugé conforme pourront, s'ils le souhaitent, obtenir une compensation financière, contre quoi, leur bac deviendra la propriété de la Ville.

Plusieurs changements en 2012

Un nouvel entrepreneur, soit l'*Entreprise sanitaire F.A.*, assurera l'enlèvement des ordures sur le territoire anneplinois à compter de janvier 2012. Ainsi, il est à prévoir que divers changements seront apportés dès l'an prochain au service de cueillette à domicile. La Ville de Sainte-Anne-des-Plaines distribuera à la mi-décembre 2011, par courrier postal dans tous les foyers, son guide annuel des collectes nommé *Le Plan-Vert*. Ne ratez pas cette distribution postale et assurez-vous de bien conserver votre guide pour toute l'année. Bien informé, vous serez mieux servi!

-30-

Renseignements : Service de l'urbanisme et de l'environnement
450 478-0211 poste 2025

Source : Service des communications de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
450 478-0211 poste2031